



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), annexe II et au SI 2019:758 (REACH Royaume-Uni).
Version 4, date de révision : 1.8.2024

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identifiants du produit

Nom du produit : Cire Renaissance

1.2 Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Cire microcristalline

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité



Mon-Droguiste.Com
39 bis rue du Moulin Rouge
10150 Charmont Sous Barbuise
Tél : +33.(0)3.25.41.04.05
Courriel : contact@mon-droguiste.com
Site web : www.mon-droguiste.com

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

01 45 42 59 59 (ORFILA)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Ne constitue pas une substance ou un mélange dangereux au sens du règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2 Éléments d'étiquette

Le produit n'a pas besoin d'être étiqueté conformément aux directives CE ni aux lois nationales en vigueur.

2.3 Autres dangers - aucun

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

3.2 Mélanges

Concentration des composants	Classification	
White spirit (contient moins de 0,1 % de benzène, < 3 % de toluène et < 3 % de n-hexane en poids) < 100 %		
No.-CAS. 64741-92-0 N° CE. 265-095-5 Numéro d'immatriculation [-]	Liquide inflammable 3, H226 ; Aspergillaire toxique 1, H304 ; Toxique chronique pour le milieu aquatique 2, H411	
Contient également de la cire microcristalline		

N.B. La capacité d'absorption exceptionnelle du mélange de cires Renaissance garantit l'absence de solvants malgré sa forte teneur en liquide. Dans son emballage, la cire reste un solide dense. De ce fait, la cire Renaissance est classée comme matière solide ne répondant pas aux critères de l'ONU relatifs aux solides inflammables. Le white spirit étant présent sous une forme non biodégradable dans le milieu aquatique, son classement comme danger pour l'environnement n'est pas jugé approprié.

Pour le texte intégral des déclarations H mentionnées dans cette section, voir la section 16



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), annexe II et au SI 2019:758 (REACH Royaume-Uni).
Version 4, date de révision : 1.8.2024

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

4.1 Description des mesures de premiers secours

En cas

d'inhalation de vapeurs ou de brouillards, transporter la personne à l'air frais. Si elle ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle.

En cas de contact avec la peau,

laver abondamment à l'eau et au savon. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux,

rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

En cas d'ingestion,

ne rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques du mélange n'ont pas été étudiées en profondeur.

4.3 Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire

Aucune donnée disponible.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser

des agents tels que mousse alcoolisée/aqueuse, poudre chimique, dioxyde de carbone ou eau pulvérisée/brouillard, adaptés à l'environnement du feu. Le matériau est vraisemblablement combustible.

5.2 Dangers particuliers liés à la substance ou au mélange : Ces dangers dépendent

fortement des conditions de combustion. La combustion de ce matériau dégagera un mélange complexe de fumées denses contenant des particules solides, liquides et gazeuses en suspension, notamment du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et des composés organiques non identifiés.

5.3 Conseils aux pompiers : Ne respirez

pas les produits de décomposition et les fumées. Utilisez un appareil respiratoire autonome homologué.

Portez des vêtements ignifugés. N'entrez pas dans un espace clos ou confiné en cas d'incendie sans équipement de protection adéquat, notamment un appareil respiratoire autonome. Utilisez un jet d'eau pour refroidir les conteneurs. Utilisez un brouillard d'eau pour disperser les vapeurs et les fuites non enflammées. Empêchez les eaux de ruissellement des agents d'extinction de se déverser dans les cours d'eau. Seul un personnel formé doit intervenir en cas d'incendie important.

5.4 Informations complémentaires

Aucune donnée disponible.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Utiliser un équipement de protection individuelle approprié (voir la section 8 pour plus de détails). Éviter d'inhaler les vapeurs ou les brouillards. Assurer une ventilation adéquate.

6.2 Précautions environnementales

Si cela ne présente aucun danger, veuillez éviter toute fuite ou déversement supplémentaire. Ne laissez pas le produit pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Placez les matériaux contaminés dans des conteneurs jetables et éliminez-les conformément à la réglementation en vigueur.

6.4 Référence à d'autres sections Pour l'élimination,

voir la section 13.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1 Précautions de manipulation : Éviter d'inhaler les vapeurs. Tenir à l'écart de toute source d'inflammation.

7.2 Conditions de stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

À conserver dans un endroit frais. Bien refermer le récipient dans un endroit sec et bien aéré. Une fois ouvert, le récipient doit être soigneusement refermé et conservé en position verticale pour éviter toute fuite.

7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Aucune donnée disponible.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), annexe II et au SI 2019:758 (REACH Royaume-Uni).
Version 4, date de révision : 1.8.2024

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec limites d'exposition professionnelle

Composant	N° CAS	Période de référence	Exposition Limite	Base
Esprit blanc	64741-92-0	8h TWA	500 mg/m ³ VLEP recommandée	

8.2 Contrôles d'exposition

Contrôles techniques appropriés

À utiliser dans des zones bien ventilées. Utiliser une ventilation mécanique dans les zones mal ventilées.

équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Utilisez un équipement de protection oculaire testé et approuvé selon les normes appropriées telles que EN 166.

Protection de la peau

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être inspectés avant utilisation. Retirer les gants correctement (sans toucher leur surface extérieure) afin d'éviter tout contact cutané avec ce produit.

Après usage, éliminer les gants contaminés conformément aux bonnes pratiques. Se laver et se sécher les mains. Les gants de protection choisis doivent être conformes à la directive européenne 89/686/CEE et à la norme EN 374 qui en découle. Les gants en nitrile, en polyéthylène et en PVC sont recommandés.

Protection corporelle

Les vêtements imperméables et le type d'équipement de protection doivent être choisis en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse présente sur le lieu de travail.

Protection respiratoire

Lorsque l'évaluation des risques, conformément à la hiérarchie des contrôles établie dans la Directive sur les agents chimiques, montre une exigence de respirateurs comme moyen de contrôle, utiliser un filtre organique de type A.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

a) Aspect	b) Odeur	Forme : Pâte solide microcristalline blanche
c) Seuil olfactif	d) pH	e) Point de fusion/ point de congélation
f) Point d'ébullition initial et plage d'ébullition	non disponible	
g) Point d'éclair non applicable	h) Taux d'évaporation : données non disponibles	i) Inflammabilité (solide, gaz) : non classé comme solide inflammable
j) Inflammabilité supérieure/inférieure	k) Pression de vapeur l)	Aucune donnée disponible
m) Densité relative	Densité de vapeur	disponible
n) Solubilité dans l'eau	o) Coefficient de partage (n-octanol/eau) p)	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation : données non disponibles	Insoluble dans l'eau,	
q) Décomposition : aucune donnée disponible ; température ; r) Viscosité ; s)	aucune donnée disponible	
Propriétés explosives	Propriétés explosives	Aucune donnée disponible
t) Propriétés comburantes. 9.2 Autres	9.2 Autres	Aucun
informations de sécurité		Aucune donnée disponible



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), annexe II et au SI 2019:758 (REACH Royaume-Uni).
Version 4, date de révision : 1.8.2024

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible sur le mélange.

10.2 Stabilité chimique

Devrait être stable à température normale et dans les conditions de stockage recommandées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible.

10.4 Conditions à éviter

Température élevée (>50°C), sources d'inflammation et lumière solaire directe.

10.5 Matériaux incompatibles

Agents oxydants puissants.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux n'est généré lorsque le stockage et la manipulation sont effectués correctement.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Aucune donnée disponible sur le mélange. Aucun effet toxique aigu n'est attendu.

Corrosion/irritation cutanée

Aucune donnée disponible sur le mélange. Ne devrait pas provoquer de corrosion ou d'irritation cutanée aiguë.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Aucune donnée disponible sur le mélange. Il ne devrait pas provoquer de lésions oculaires aiguës ni d'irritation primaire ; une légère irritation oculaire réversible est possible après exposition.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucune donnée disponible sur le mélange. Aucun potentiel de sensibilisation n'est attendu.

Mutagénicité des cellules germinales

Aucune donnée disponible

Cancérogénicité

CIRC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0,1 % n'est identifié par le CIRC comme cancérogène probable, possible ou confirmé pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Aucune donnée disponible sur le mélange. L'inhalation de vapeurs ou de brouillards importants peut provoquer somnolence, vertiges et effets narcotiques.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Aucune donnée disponible

Risque d'aspiration

Aucune donnée disponible sur le mélange. Aucun risque d'aspiration n'est prévu.

Effets potentiels sur la santé

Inhalation

Peut être nocif en cas d'inhalation. Peut provoquer somnolence et vertiges.

Ingestion

Peut être nocif en cas d'ingestion.

Peau

Peut être nocif en cas d'absorption cutanée. Peut provoquer une irritation cutanée.

Yeux

Peut provoquer une irritation oculaire.

Signes et symptômes d'exposition

À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques de ce mélange n'ont pas été étudiées en profondeur.

Informations Complémentaires

Pas disponible.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), annexe II et au SI 2019:758 (REACH Royaume-Uni).
Version 4, date de révision : 1.8.2024

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Le solvant à base de white spirit contenu dans la cire Renaissance Wax ne se dissout pas à partir de la cire microcristalline et n'est donc pas considéré comme susceptible de contaminer les cours d'eau et d'affecter la toxicité aquatique.

12.2 Persistance et dégradabilité

La publication de composants persistants n'est pas prévue.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

On ne s'attend pas à ce qu'il se bioaccumule

12.4 Mobilité dans le sol

Solide immobile

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Autres effets indésirables

Aucune donnée disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Ce produit n'est pas classé comme déchet dangereux au sens de la réglementation de 2005 sur les déchets dangereux (telle que modifiée). Veuillez suivre les instructions du fournisseur concernant les méthodes d'élimination sécuritaires. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau sans autorisation préalable.

Emballage contaminé

Jeter comme un produit non utilisé.

14. INFORMATIONS SUR LES TRANSPORTS

14.1 Numéro ONU

ADR/RID : -

IMDG : -

IATA : -

14.2 Nom d'expédition ONU

ADR/RID : Marchandises non dangereuses

IMDG : marchandises non dangereuses

IATA : marchandises non dangereuses

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID : -

IMDG : -

IATA : -

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID : -

IMDG : -

IATA : -

14.5 Risques environnementaux

ADR/RID : non

Polluant marin IMDG : non

IATA : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune donnée disponible

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au code IBC

Non applicable

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) n° 1907/2006 (tel que modifié).
et SI 2019:758 (REACH Royaume-Uni)

15.1 Réglementations/législations en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Loi de 1974 sur la santé et la sécurité au travail,

Règlement de 2002 sur le contrôle des substances dangereuses pour la santé (tel que modifié)

Règlement de 2008 sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges (tel que modifié)

Limites d'exposition en milieu de travail EH40/2005 (telle que modifiée)

Loi de 1990 sur la protection de l'environnement

Règlement de 2005 sur les déchets dangereux (tel que modifié)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), annexe II et au SI 2019:758 (REACH Royaume-Uni).
Version 4, date de révision : 1.8.2024

16. AUTRES INFORMATIONS

Informations complémentaires

Texte des codes H mentionnés dans la section 3

H226	Liquide et vapeurs inflammables
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, avec des effets durables

La note P de l'annexe VI, partie 1.1.3 du règlement CLP s'applique au white spirit utilisé dans ce produit. La teneur en benzène étant inférieure à 0,1 % en poids, ce produit n'est pas classé comme cancérogène ou mutagène.

Restrictions d'utilisation recommandées

Utiliser conformément aux instructions techniques du fabricant.

Historique des

révisions : Révision de la version 3 du 25/11/2022. Modifications de la section 16 pour clarifier la classification de la cire Renaissance comme non cancérogène et non mutagène.

Autres informations

L'inflammabilité de la cire Renaissance a été déterminée par comparaison avec des produits similaires plutôt que sur la base de tests conformes à la partie III, sous-section 33.2.1 du Manuel des tests et critères des Nations Unies (7e édition) 2019 et à l'annexe I, partie 2.7.2 du règlement CLP.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité doivent être communiquées à toute personne qui utilise, manipule, stocke, transporte ou est exposée à ce produit. Ces informations sont destinées aux services d'ingénierie, d'exploitation et de gestion des installations, ainsi qu'au personnel travaillant avec ces produits ou les manipulant.

Ces informations sont considérées comme fiables et à jour à la date de révision indiquée. Elles représentent les meilleures informations actuellement disponibles et connues de Picreator Enterprises Limited. Cependant, Picreator n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, quant à ces informations et décline toute responsabilité quant à leur utilisation. Les informations présentées ici sont basées sur une manipulation correcte et les utilisations prévues, et concernent le matériau sans ajout ni modification chimique. Il appartient à l'utilisateur de mener ses propres investigations afin de déterminer si ces informations conviennent à ses besoins spécifiques. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de réaliser une évaluation des risques/une évaluation COSHH appropriée avant d'utiliser ce matériau.